

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE DE LA COURVILLOISE

Procès-verbal de la **cinquième séance** ordinaire du Conseil d'établissement de l'école de La Courvilloise tenue le **mercredi 13 mai 2026 à 19 h** à la salle de conférence de la bibliothèque.

Parents: Leandro Barreto, Tariq Belgnaoui, Éric Castonguay (En ligne), Julie Leblanc, Pepin Faye, ~~Marie-Élise Grégoire, sub.~~

Enseignants(es) : Pascal Blouin, Lucie Boucher, Catherine Duchaine, Dominic Martin, Émilie Turgeon
Sonia Tremblay, sub.

Personnel soutien : Julie Gariépy et Annie Duclos, sub.

Personnel prof : Hugues Frigon

Directeur : David-Etienne Bélanger
Gestionnaire administrative : Manon LeBlanc

Gouvernements étudiants : ~~Mydow Turmel, Première ministre~~
Lyam Levesque, Vice-Premier ministre

Secrétaire de la séance: Julie Bergeron

Absents (es) Adil Charef, Mydow Turmel

1. Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement ainsi qu'aux personnes présentes.

2. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 03

3. Vérification du quorum

Le quorum est constaté conformément à la Loi.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Ouverture de la séance
3. Vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 25 mars 2026
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 janvier 2026
6. Suivi au procès-verbal du 28 janvier 2026
7. Période de questions accordée au public

Points de décision

8. Critères de sélection des directions d'école
9. Suivi budgétaire
10. Dépôt des sorties éducatives (Tableau)

Points d'information

11. Communication des représentants du parlement étudiant
12. Communication de la direction
 - 12.1 Gala reconnaissance du 17 mars AM
 - 12.2 Semaine prévention de l'intimidation et de la violence 23 au 27 mars
 - 12.3 Consultation comité EHDAA et plan des effectifs
13. Communication de la présidence
14. Communication du représentant du Comité de parents
15. Questions diverses
16. Équipement
17. Levée de l'assemblée

CE – 2026-05-31

IL EST PROPOSÉ par M. Dominique Martin d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 mars 2026

Considérant que le procès-verbal de la séance ordinaire du **25 mars 2026** est parvenu aux membres du conseil dans les délais prescrits par la loi sans correction.

CE – 2026-05-32

Il est proposé par M. Pascal Blouin que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2026 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

6. Suivi au procès-verbal du 25 mars 2026

La direction présente les suivis apportés aux décisions antérieures :

Point 8. Critères de sélection des directions d'école :
La lettre a été envoyée à la direction générale du CSS.

Point 10. Dépôt des sorties éducatives (tableau) :
La direction informe les membres que la journée verte a été annulée par manque d'inscription.

Point 12.3 Consultation comité EHDAA et plan des effectifs :
Le plan des effectifs de la prochaine année ne devrait pas être trop modifié. Les nouvelles budgétaires pour la prochaine année sont meilleures et il n'y a pas de coupures budgétaires à ce jour à l'exception de certaines mesures.

7. Période de questions accordée au public

Vingt et un enseignants, accompagnés de la déléguée syndicale, étaient présents lors de la période de questions accordée au public pour déposer une lettre relative à l'annulation de la session d'épreuves prévue en octobre 2026. Une question a été posée aux parents et une autre à la direction. La lettre a été déposée à cet effet.

M. Castonguay rappelle les règles relatives à la présence du public : les séances sont publiques et toute personne peut y assister, à condition d'en aviser la direction au moins six jours à l'avance. M. Bélanger nomme avoir discuté avec le président avant la rencontre de la possibilité de cette visite. Il a demandé et a convenu avec le président d'entendre les enseignants dans un souci de préserver un bon climat.

M. Castongay nomme être informé des procédures de médiation demandées par le CPE de l'école et en respect de cette démarche, les parents ne pourront pas se prononcer. Il précise également que la juridiction du CÉ ne permet pas de traiter les questions concernant les sessions des examens.

La direction indique ne pas être en mesure de se prononcer sur la situation ni de répondre aux questions soulevées en respect de la demande bipartite. Il précise que le conseil d'administration du Centre de services scolaire a mandaté la direction générale du CSS pour le respect des encadrements légaux.

En conclusion, Mme Cindy Gagné, déléguée syndicale, remercie le comité pour l'accueil et l'écoute accordés.

POINTS DE DÉCISION

8. Règle de vie 2026-2027

M. Bélanger présente les règles de vie applicables pour l'année scolaire 2026-2027. Celles-ci ont été reconduites lors du CPE, avec une nouvelle mise en page. Le document sera placé sur notre site de l'école pour le début de la prochaine année.

CE – 2026-05-33 IL EST PROPOSÉ par M. Leandro Barreto que les règles de vie 2026-2027 soient approuvées.

Approuvées à l'unanimité

9. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (PLIV) 26-27

M. Bélanger dépose le PLIV 2026-2027, mis à jour en mars dernier par le comité PLIV de l'école en prévision de la prochaine année scolaire. Toutefois, une mise en page sera nécessaire, compte tenu du nouveau canevas qui a été déposé par le ministère lundi 11 mai dernier. Considérant que l'essentiel des informations est déjà en place, le PLIV 2026-2027 peut être adopté.

Le plan de lutte est appliqué et consigné. M. Bélanger précise qu'un suivi est assuré, que les interventions sont réalisées de manière confidentielle et que, pour des raisons de confidentialité, les informations sur les élèves impliqués ne peuvent être divulguées. Un membre du CÉ confirme qu'il y a plusieurs interventions qui sont faites par les membres du personnel et la direction.

CE – 2026-05-34 IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Boucher que le plan de lutte contre l'intimidation et la violence (PLIV) soit adopté.

Adopté à l'unanimité

10. Consultation sur la « Politique concernant les contributions financières » (29 mai)

Une consultation sur la politique concernant les contributions financières a été déposée au CÉ par le conseil d'administration du CSS le 15 avril 2026. Le président demande si des commentaires ou des questions doivent être formulés dans le cadre de cette consultation. Les commentaires doivent être transmis au secrétariat général avant le 29 mai 2026.

11. Ajustement au régime pédagogique pour les arts au programme CPC

À la demande des enseignants et afin d'offrir une diversité artistique aux élèves du groupe CPC, une rotation est déposée dans le régime pédagogique afin de permettre un changement de parcours artistique sur un cycle de trois ans, lorsque l'organisation scolaire le permet. La direction dépose cet ajustement au régime pédagogique.

CE – 2026-05-35 IL EST PROPOSÉ par M. Pascal Blouin que l'ajustement au régime pédagogique pour les arts soit approuvé.

Approuvé à l'unanimité

12. **Approbation reprise de temps pour une activité de fin d'année le 22 juin dans les classes spécialisées.**
Le département d'adaptation scolaire des classes spécialisées propose de faire une activité de fin d'année le 19 juin au soir avec les élèves avec une reprise de temps le 22 juin.

CE – 2026-05-36 IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Duchaine que la reprise de temps soit approuvée.

Approuvé à l'unanimité

Approbation du voyage à MTL en mai avec reprise de temps le 22 mai.

CE – 2026-05-37 IL EST PROPOSÉ par M. Leandro Barreto la reprise de temps soit approuvée.

Approuvée à l'unanimité

13. **Dépôt des sorties éducatives (Tableau)**
M. Bélanger présente le tableau des activités éducatives.

CE – 2026-05-38 IL EST PROPOSÉ par M. Leandro Barreto que le tableau des sorties éducatives soit approuvé.

Approuvé à l'unanimité

POINTS D'INFORMATION

14. **Communication des représentants du parlement étudiant**

Les représentants souhaitent avoir davantage d'occasions de communication et d'échanges, que ce soit par le biais de la vie étudiante ou des réseaux sociaux de l'école. Il est proposé de prendre une photo du groupe et de prévoir un espace physique pour afficher leurs informations.

Points discutés dans l'année :

- Produits sanitaires
Un panier sera remis à la disposition des élèves.
- Ajout de micro-ondes
Des travaux de rénovation liés au circuit électrique sont prévus d'ici la fin de l'année et la situation sera réévaluée par la suite.
- Ustensiles réutilisables
En ce qui a trait aux ustensiles réutilisables, l'achat est envisagé. Toutefois, l'absence de ressource pour l'entretien de ceux-ci soulève des défis; une réflexion sur la mise en place d'une structure adéquate sera nécessaire.

M. Bélanger suggère de prendre rendez-vous avec Mme Julie Bergeron afin de permettre un échange, soit avec Mme LeBlanc, soit avec lui-même.

Il est également souligné que le gouvernement étudiant a fait preuve de proactivité et qu'il s'agit d'une équipe engagée.

15. Communication de la direction

15.1 Organisation des services 26-27

Un ajustement budgétaire a été reçu en avril, permettant de maintenir un budget équilibré, bien que les ressources financières soient en diminution. La situation est similaire à celle de l'année précédente. Par ailleurs, le nombre d'élèves demeure comparable.

15.2 Travaux modulaires

Mme Manon LeBlanc présente l'état d'avancement des travaux. Des interventions ont été nécessaires auprès d'élèves ne respectant pas les barrières de sécurité. Le chantier progresse bien et respecte les échéanciers prévus.

15.3 Projet éducatif- sondage bien-être des élèves

Le sondage des élèves pour le suivi du projet éducatif sera réalisé au printemps. La date sera déterminée lors du prochain CPE.

16. Communication de la présidence, M. Castonguay

Aucune communication

17. Communication du représentant du Comité de parents

M. Tariq Belgnaoui mentionne que, lors de la réunion du 16 avril dernier, des élections ont eu lieu.

18. Questions diverses

Aucune question

19. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Lucie Boucher propose la levée de la séance à 20 h 13.

Julie Bergeron
Secrétaire pour la rencontre